



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

31 MARS 2025

A 19^h 00

A LA MAIRIE

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

ORDRE DU JOUR :

1. COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE,
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL,
3. AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET PRINCIPAL,
4. TAXES COMMUNALES 2025,
5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025,
6. BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET PRINCIPAL,
7. COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE CLOS DU CEDRE,
8. AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE CLOS DU CEDRE,
9. BUDGET ANNEXE CLOS DU CEDRE 2025,
10. PREVISIONS BUDGETAIRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT,
11. PREVISIONS BUDGETAIRES : DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE,
12. VENTE DE PARCELLES COMMUNALES CLOS DU CEDRE : MODIFICATION DU PRIX DE VENTE,
13. MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE.

QUESTIONS DIVERSES

Saint Martin du Manoir, le 27 mars 2025

Le Maire,

Jean-Luc FORT

